



PROCÈS VERBAL **COMMISSION SPORTIVE SENIORS**

Mardi 21 octobre 2025 PV n°9

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADAUD Bertrand, DI PIERRO José, VILLEPONTAUX Kevin, GARCIA CARPALLO Julien.

EXCUSES : BARIAU Marie, ALLARD Samuel.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Exploitation des feuilles de matchs - Journées du 13 au 19.10.2025

Feuilles de match transmises à la commission de discipline :

D1 SERIPUB 24

54010573 : MONTPON MESP2 / CHAMPCEVINEL AS1

D2 HAPPY HOME Poule A

54018847 : TERRASSON FC 1 / THENON LIMEYRAT FC 2

D2 HAPPY HOME Poule B

54021910 : PAYS BEAUMONTOIS FC / COTEAUX PECHARMANT 2

54022220 : BERGERAC STELLA JEUNES / ENT LIMENS JSA MONT. 2

54021907 : ANNESSE ET BEAULIEU / PAYS DE L'EYRAUD

D3 Poule C

54103427 : DOUZILLAC LUDO / PAYS DE L'EYRAUD 2

D3 Poule D

54041675 : FC ST GENIES / CONDAT SUR VEZERE FC

D4 Poule D

54059438 : LE BUGUE VEZERE FC / MEYRALS 2

D4 Poule E

54059778 : ENT HAUTEFORT GENIS SAL. / CHAMPCEVINEL AS 3

Feuille de match manquante

D4 Poule C

54069317 : PAYS BEAUMONTOIS FC 2 / COURS DE PILE MONBAZILL 2

Amende de 30 € au club de PAYS BEAUMONTOIS pour non utilisation de la FMI et non respect de la procédure pour la feuille de match

Forfait d'une journée :

D2 HAPPY HOME Poule A

54018843 : LA TOUR MAR. VERT. 2 / NONTRON ST PARDOUX 2

D4 Poule C

54059781 : ENT. ST PIERRE ATUR 3 / GRIGNOLS VILL. 2

COMMISSION SPORTIVE SENIORS DU 21.10.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS

 DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE

 @DISTRICTFOOT24

D4 Poule D

54059441 : **BELVESOIS FC 2** / TERRASSON FC 2.

Amende de 40 € au club (2^{ème} forfait)

FEM 8 AMBLARD PLOMBERIE D2 Poule A

54632278 : ENT. FC BEAUREGARD CONDAT / SARTLAT MARCILLAC FC 2

Forfait général :

FEM 8 D1 AMBLARD PLOMBERIE

LAURENTINE AS

Les Présidents

GUILLAUMEAU Vincent
BARONDEAU Christophe

Secrétaire de séance

GUILLAUMEAU Jessica